

DOMPAIRE ACTU'

et

LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompainre et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°45

Edition juillet et août 2022

L'actu en Bref

7 Juillet

réunion publique révision Plan Local Urbanisme

18h30 Salle polyvalente

10 Juillet

Lancement site internet

www.Dompainre.fr

13 Juillet

Feu d'artifice offert par les communes Dompainre et Madonne et Lamerey

Organisé par les sapeurs-pompiers

Juillet/août

ALSH du 11 juillet au 19 août 2022

Organisée par la Mairie de Dompainre

Juillet/août

Animation médiathèque

Organisée par la Mairie

3 septembre

Forum des Associations

Maison des Associations et gymnase

Pour rappel bulletin de sept.-octobre, remise des articles pour le 15 août 2022

EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES
LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
MAIS DANS LE RESPECT DE REGLES SANITAIRES STRICTES.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03 29.36.50.54 – mairie.dompainre@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 11 et 25 juillet 2022

Lundis 8 et 22 août 2022

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 JUIN 2022

Absent excusé : Jean Pierre ETIENNE.
Secrétaire de séance : Mme Nathalie LELARGE.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est obligatoire dans toutes les communes de plus de 1500 habitants mais devient facultatif pour les autres communes en application de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite « loi NOTRE » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Le budget propre au CCAS n'étant plus concerné que par le fonctionnement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le transférer au budget général de la commune, d'exercer directement les attributions auparavant dévolues au CCAS et de dissoudre celui-ci à compter du 31 décembre 2022.

Création de postes

Comme chaque année il nous faut créer des postes saisonniers que sont les animatrices et animateurs de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Cet été nous proposons de créer 2 autres postes saisonniers dans le but de renforcer nos services techniques et permettre aux agents de prendre des congés durant cette période.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

Tarifs ALSH

Le conseil municipal a validé les tarifs de l'ALSH pour les vacances d'été.

Semaine 1 du 11/07 au 15/07 (4 jours) : Sortie à la FERME AVENTURE à la Chapelle-Aux-Bois.
70€ pour les enfants de Dompaigne et 85€ pour les enfants extérieurs.


Semaine 2 du 18/07 au 22/07 : Sortie à la confiserie de Darney et à la « Chèvrerie des Granges » à Saint Basle-mont.
80€ pour les enfants de Dompaigne et 95€ pour les enfants extérieurs.

Semaine 3 du 25/07 au 29/07 : Sortie au Pôle Sport Nature à Pierre-Percée (Pays des Lacs).
85€ pour les enfants de Dompaigne et 100€ pour les enfants extérieurs.

Semaine 4 du 01/08 au 05/08 : Sortie au « Chemin de Fer Forestier » d'Abreschwiller.
85€ pour les enfants de Dompaigne et 100€ pour les enfants extérieurs.

Semaine 5 du 08/08 au 12/08 : Sortie au « WAM-PARK » de Thaon.
80€ pour les enfants de Dompaigne et 95€ pour les enfants extérieurs.

Semaine 6 du 16/08 au 19/08 (4 jours) : Sortie à Fraisvert City.
75€ pour les enfants de Dompaigne et 90€ pour les enfants extérieurs.



Achat de terrains

Cette délibération modifie le prix d'achat d'un terrain décidé lors du vote du budget général 2022. Le prix initial de 12€/m² passe à 12,012€/m².

Éclairage public

Transfert au SDEV (Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges) de la compétence optionnelle « ECLAIRAGE PUBLIC », INVESTISSEMENT ET MAINTENANCE, pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas transférer cette compétence au SDEV et de conserver la maîtrise d'ouvrage des investissements et la maintenance du réseau d'éclairage public.

Bornes IRVE « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques »

Le SDEV travaille depuis 2020 sur l'élaboration d'un schéma de déploiement de bornes de recharge à l'échelle du département. 130 bornes doivent être mises en place en 4 phases et la commune de Dompain était pressentie pour la 1^o phase avec 1 borne de 24 kVA (DC).

Pour ce schéma, le SDEV prendrait en charge la totalité de l'investissement (installation et raccordement des bornes), ainsi que les consommations. La commune de Dompain prendrait à sa charge 50% des coûts de maintenance et de fonctionnement soit environ 1000€/an/borne ainsi que 100% des éventuels frais liés à des dégradations.

Aujourd'hui, un opérateur privé EasyCharge se manifeste pour investir lui-même sur notre commune en proposant de prendre en charge 100% des coûts d'investissements, de fonctionnement et de maintenance et de verser une redevance annuelle pour occupation du domaine public pour une durée de 15 ans.

La borne serait du type « recharge rapide » d'une puissance de 60 kVA (DC) au coût de 0,49€/kWh.

Considérant que ce type de borne est utilisé comme recharge d'appoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité se déclare favorable à la MIS (Manifestation d'Intérêt Spontanée) présentée par EasyCharge.

Motion de soutien à l'AMRF

Lors de son assemblée générale le 14 mai 2022, l'Association des Maires Ruraux de France a adopté à l'unanimité une résolution intitulée « La ruralité et la commune sont une chance pour restaurer la confiance et libérer l'énergie de nos territoires » annexée de 100 propositions concrètes.

Ce texte affirme notamment la nécessité de lire l'avenir de notre pays avec un regard nouveau sur la ruralité, en disant la place centrale de la Commune et de la ruralité dans le développement et la vie de notre pays...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient cette résolution de l'AMRF.



AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

L'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques prévoit que « lorsque la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

Objet du présent avis :

La Commune de Dompain a reçu une manifestation d'intérêt spontanée d'un professionnel pour l'installation de bornes de recharge électrique à destination des véhicules électriques et de dispositif de stockage d'électricité sur le parking sis Rue Notre Dame de la Porte.

La manifestation d'intérêt spontanée tend à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public pour une durée de 15 ans, moyennant une redevance annuelle.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Procédure :

Tout opérateur d'un projet concurrent visant à l'installation de bornes de recharges électriques pour les véhicules électriques peut manifester son intérêt par un courrier recommandé avec accusé de réception adressé à :

**COMMUNE DE DOMPAIRE
32 Rue Charles Gérôme
88270 DOMPAIRE**

La candidature sera impérativement accompagnée d'un dossier contenant à minima une note de présentation du candidat et du projet envisagé.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, la Commune de Dompain pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Date limite de réception des réponses : 31 juillet 2022

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01.

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Si cette date marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la guerre se poursuit en Asie en particulier entre les États-Unis et le Japon.

Ce n'est qu'après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août 1945), puis Nagasaki (9 août 1945) et l'attaque soviétique en Mandchourie, que l'empereur Hirohito annonce, le 15 août 1945, la capitulation du Japon.

Il s'ensuit la signature de la capitulation japonaise le 2 septembre 1945 en baie de Tokyo, à bord d'un navire de guerre américain. C'est donc cette dernière date qui marque la fin véritable de la Seconde Guerre mondiale.

En France, la loi 46-934 du 7 mai 1946 fixe la date de commémoration de la Victoire au 8 mai de chaque année. C'est pourquoi les communes de Dompierre et Madonne et Lamerey ont rendu cet hommage au monument aux Morts, accompagnées des portes drapeaux, une gerbe de fleurs a été déposée par les maires respectifs.



ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

577 circonscriptions, rassemblant plusieurs communes, compose l'assemblée nationale élue pour cinq ans.

Dompaire fait partie de la 4ème circonscription. C'est Jean-Jacques GAULTIER qui est élu et qui représentera notre territoire.



EMBELLISSEMENT

Afin d'apporter une note de couleur à notre commune, nous avons fait appel à Sonia CLAUDE pour la réalisation de tableaux que vous pouvez découvrir chemin du Cobé et chemin de la Gare.

Si on observe bien on peut tenter d'y trouver un visage, des insectes subtilement cachés : une coccinelle, une clé de porte, une plume, un joli petit escargot, une fourmi, deux noix, une étoile, ... des petites notes discrètes à trouver sur chaque peinture. C'est pourquoi on vous demande aujourd'hui de les regarder de plus près pour voir les petits secrets qu'elles cachent !

Merci de respecter ce travail et d'y toucher qu'avec les yeux.
Un grand bravo à l'artiste pour toutes ces réalisations.



SITE INTERNET



Le conseil municipal et le maire ont le plaisir de vous informer du lancement du site Internet de la commune de DOMPAIRE à compter du 10 juillet 2022

www.dompain.fr

Après plusieurs mois de développement, ils sont heureux de pouvoir vous présenter la vitrine de la commune sur la toile et de vous offrir cet outil de communication et de services.

Ce site a été réalisé en partenariat avec NEFTIS. Il offre une consultation confortable, quel que soit le support utilisé (moniteur d'ordinateur, téléphone portable, tablette, ...).

Nous tenons à souligner le travail d'Émilie GAUDE, salariée à la commune pour accomplir cette tâche. Son engagement et sa bonne humeur ont été remarquables.



N'hésitez pas à transmettre vos suggestions et remarques par le biais du formulaire de contact. En espérant que vous apprécierez ce moyen de communication, nous vous souhaitons une bonne découverte du site.

ENSEMBLE, NETTOYONS NOTRE COMMUNE

Nettoyons
notre commune !

Dimanche 15 mai, seul ou en famille, vous avez rejoint les troupes pour l'opération de nettoyage de notre commune. Pour sensibiliser les enfants des tracts avaient été distribués dans les écoles. Merci à vous tous pour ce geste citoyen.

Ce ne sont pas moins de 50 kg de déchets qui ont été ramassés en 3h.

Cette tâche n'est pas agréable, alors, pour le respect de tous, merci d'utiliser les poubelles ou de repartir vos déchets en poche !
Un verre de l'amitié a clôturé la matinée.
Nous remercions Intermarché pour le prêt de caddies et de nous avoir fourni gants et sacs-poubelles.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le forum des associations désigne un rassemblement de tous les acteurs associatifs. Le but étant de faire connaître au public leur existence, mais surtout de leur présenter la nature de leurs activités. A toutes les associations n'hésitez pas à y être présentes, le

samedi 3 septembre 2022 de 14h à 17h

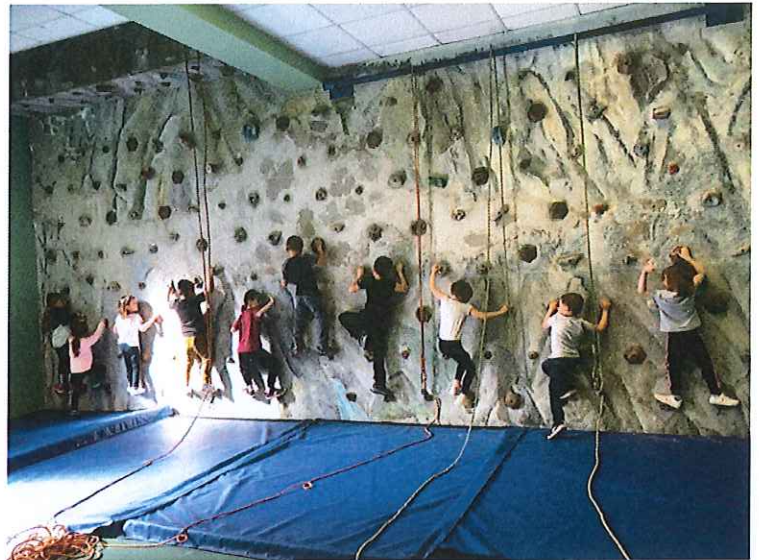
Maison des Associations et Gymnase de DOMPAIRE

VOYAGE SCOLAIRE

Les classes de Mme Durivaux (CP/CE1), Mme Pinto (CP/CE1) et Mme PIERRE (CE1/CE2) ont participé à une classe découverte à Fresse-sur-Moselle du lundi 25 avril au vendredi 29 avril.

Les 53 enfants ont participé à des activités sportives et culturelles en lien avec le milieu montagnard (la saboterie, la bergerie, les jouets en bois, orientation, VTT, ...).

Nous sommes tous revenus enchantés, petits et grands, de cette expérience.



1 COMMUNE, 1 SAPIN 1 FORET

Dans le cadre du dispositif MONALISA VOSGES, l'action 1 commune, 1 sapin, 1 forêt a été mise en place. MONALISA pour mobilisation nationale de lutte contre l'isolement et la solitude des âgés, est une démarche d'acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement relationnel des personnes âgées.

Pour aider cette forêt à se construire, Dompaire s'est inscrit dans le projet avec pour objectif de réaliser un sapin. L'idée était d'impliquer les seniors, les plus jeunes et tous les bénévoles autour d'un projet intergénérationnel (EHPAD, associations, bénévoles....).



Revêtu d'un joli bonnet, ce ne sont pas moins de 223 carrés en tricot ou crochet et 50 pompons qui habillent notre conifère qui a rejoint la forêt de tricot.

La Commune de Dompaire et l'EHPAD ont, pour l'occasion, fait le déplacement. 5 résidents de l'EHPAD, qui avaient participé au projet, ont pu visiter cette forêt à la Rontaine de THAON LES VOSGES le 10 mai dernier. La journée a été clôturée par un goûter offert par l'équipe de Monalisa.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin, à la réalisation de notre sapin et à cette belle initiative.



FETE DE LA MUSIQUE

Le dimanche 12 juin à 15h30 avait lieu le concert de fête de la musique de la Musique Municipale de Dompaire/Lamerey. L'invité de ce concert était l'ensemble de cuivres Irisé, venu tout droit de Vittel. Cet ensemble de cuivres fort de 35 musiciens est composé en majorité avec les membres des écoles de musique et orchestres d'harmonie de Vittel, Bourbonne les Bains, Châtenois, Dompaire, Haroué et Monthureux sur Saône. Dirigé par Christophe Jeannot, directeur de l'école de musique de Vittel.



C'est sous un soleil radieux, que le public est venu en nombre pour ce premier concert post pandémie... Tous les musiciens étaient ravis de voir que le public est reparti avec le sourire aux lèvres. C'était également l'occasion pour les élèves des classes d'éveil musical, de cette année et de l'an passé, de notre école de pouvoir interpréter « La Batterie de cuisine » avec l'harmonie.

C'était également l'occasion pour Claude MAIRE dit « Coco », après plus d'une soixantaine d'années de musique au sein de la Fanfare Municipale de Dompaire puis durant son service militaire et enfin au sein de la Musique Municipale de Dompaire/Lamerey, de faire son dernier concert en tant que chef de la batterie-fanfare et musicien. Ce concert était également en hommage à notre ami Quinquin parti trop tôt l'an dernier...

Nous sommes toujours en recherche permanente de musiciens (cuivres, bois, percussions), plus d'info : musiquedompaire@outlook.fr



Nous remercions Philippe POIX pour ses photos. Et remercions également le public d'avoir répondu présent à cette manifestation.

DU CHANGEMENT A L'ASCD

Après deux mandats de trois années, Didier Rouillon, président de L'ASCD, a pris la décision de ne pas briguer une troisième fois le poste et de laisser sa place.

Le 24 mars, nous avons tenu une réunion pour procéder à l'élection du nouveau président. Deux candidats étaient en lice. Après que chacun a présenté ses projets aux membres du bureau et du comité sportif, le moment de l'élection est arrivé. Les urnes ont parlé et Guillaume BONNARD est le nouveau président de L'ASCD.

Guillaume a commencé sa carrière de footballeur en 1993 en équipe de jeunes. Il a ensuite naturellement rejoint les équipes seniors dès 2006. Tout en continuant de jouer, Guillaume a souhaité partager son expérience, son savoir et sa passion en s'occupant d'équipes de jeunes de L'ASCD.

En 2017, il me présente un projet qui lui tient à cœur ; la création d'une équipe féminine.

Nous lui laissons carte blanche et aujourd'hui l'équipe féminine évolue dans un championnat à 8 et est classée parmi les meilleures équipes Vosgiennes.

Guillaume a pris le poste de président après l'assemblée générale du 24 juin 2022.

Son élection au mois de mars lui a laissé du temps pour constituer ses équipes dirigeantes et préparer la saison prochaine qui démarrera en septembre 2022.

Si vous voulez aider le président dans cette tâche et rejoindre ses équipes, n'hésitez pas à le contacter.

Bien sûr, s'il en éprouve le besoin, il pourra compter sur mon aide. Je souhaite à Guillaume pleine réussite dans tout ce qu'il entreprendra pour faire avancer l'ASCD.

Didier ROUILLON



**MERCI LES
BÉNÉVOLES**
Vous êtes précieux !

Le maire et son conseil municipal saluent le départ de Didier ROUILLON au sein du club ASCD.

Merci à toi Didier pour ton engagement bénévole !

Bon courage Guillaume BONNARD pour les belles années à venir !



Le club vosgien Dompaire- La Gitte construit pour la seconde fois un abri identique à celui de "la croix Jeannette".

Il se trouve sur le territoire de Harol sur un sentier de randonnée balisé par nos soins.

Mille mercis à la commune de Dompaire pour le prêt des ateliers où les bénévoles du club ont préparé le chantier et à la communauté de communes de Mirecourt Dompaire pour sa participation financière.

Pascal JEANROY

"parfois égaré, jamais perdu"

07 86 8850 42



LE CLUB DE MADONNE A NAGLAINCOURT

Le pique-nique est de retour

Avec une joie non dissimulée, ce jeudi 23 juin 32 adhérents au Club de Madonne à Naglaincourt se sont retrouvés à la salle de la Gare pour le traditionnel pique-nique de fin d'année.

Ces 2 dernières années la Covid en avait décidé autrement. C'est pourquoi tous les convives avaient un sourire radieux en franchissant le seuil de cette salle. N'en déplaise à certains et comme la météo n'était guère clémente le chapiteau fut abandonné. De plus la température était plus fraîche à l'intérieur.

Crudités, charcuterie, rôti, fromage et tarte aux pommes étaient au menu. Tous les soucis furent interdits d'entrer. Seules la bonne humeur et la gaité étaient d'actualité. Après le café les boîtes de jeux sortirent de l'armoire et des parties acharnées de belote ou de rumikub furent disputées.



Hélas, et comme tout a une fin, il faut ranger vaisselles, jeux, chaises et tables et se séparer en se souhaitant de bonnes vacances et en promettant de passer à nouveau la porte de la salle le **jeudi 08 septembre à 14h**.

Les rangs du club s'éclaircissent d'année en année. Il faut penser à la relève. Si on le veut on peut rester jeune dans sa tête, oublions les anniversaires !

Jeunes, ou moins jeunes, venez au club.

SPORT LOISIR DOMPAIRE



Tournoi contre Xertigny du 10 avril 2022

Nous leur avons promis une revanche, mais cette fois-ci les badistes Xertignois étaient un cran au dessus des Dompainois.

Le repas d'après-match a réuni 18 personnes qui ont pu profiter du soleil en terrasse !

Une soirée de prévention et d'information du diabète



Le mercredi soir 18 mai 2022, l'AFD88 (association des diabétiques de Lorraine délégation des Vosges) a proposé aux badistes de Dompainois un dépistage gratuit du diabète.

Plus de 40 personnes ont pu être testées. Les handballeuses et les judokas se sont également prêtés au jeu. Ouf, l'infirmière Émilie, sans qui la soirée n'aurait pas pu être possible, n'a relevé aucun taux inquiétant.

Les participants ont pu ensuite s'essayer à la pratique du badminton. Maryline a découvert ce sport : « merci à mes coaches, c'était top ! ». ; et d'autres ont été surpris par l'intensité de ce sport.

De nouvelles recrues vont sans doute rejoindre notre association Sport Loisir Dompainois.

Journée pêche

Les amis de l'école de Madegney organisaient une journée pêche à la truite, le dimanche 22 mai, après trois années d'absence. Une douzaine d'adhérents de SLD y ont participé. Seul Frédo a réussi à pêcher une truite, mais morte...le mystère plane encore !



Les compétitions de tennis de table ont repris et certaines sont déjà terminées pour cette année.

Nous avons 2 équipes engagées en championnat de France de tennis de table : une GE7 et une GE6. La GE7 termine à la 4ème place de son groupe. La GE6, quant à elle, termine à la 1^{ère} place et montera en GE5 la saison prochaine. Bravo à ces 2 équipes

Le dimanche 24 avril 2022, le club de Dompierre a participé au challenge PAYEUR à ELOYES. 3 joueurs étaient engagés, Pierre DELACROIX, Sébastien VEYRENC et Alexis CLAUDEZ.

Dans le tableau 501 à 899 points : Pierre se classe à la 17^{ème} place sur 46

Dans le tableau 500 à 699 points : Pierre se classe 3^{ème} - Alexis 17^{ème} et Sébastien 46^{ème} sur 46.

Dans le tableau 500 et moins : Alexis 5^{ème} et Sébastien 6^{ème} sur 21.

Le dimanche 2 mai 2022 nous étions aussi de sortie pour le championnat des Vosges au Thillot, chaque joueur dans sa catégorie.

En simple MALGLAIVE BAPTISTE 5^{ème}

En double MALGLAIVE BAPTISTE 3^{ème}

En simple MALGLAIVE GAUTHIER 2^{ème}

En double VEYRENC SÉBASTIEN 8^{ème}

Le 14 mai 2022 - 5^{ème} tour des interclubs jeunes à Thierville, 2 équipes de 2 engagées. 2 jeunes poussins qui progressent, Gauthier et Nathan 8 ans terminent à la 7^{ème} place. L'équipe n°1 - Maxime et Baptiste terminent à la 3^{ème} place.

Le dimanche 23 mai 2022 c'est à Dompierre au gymnase du collège que se tenait le challenge jeunes de printemps sur 20 tables. Une centaine de participants. Le club de Dompierre avait engagé 14 jeunes de poussins à cadets.

2007/2008 : 5^{ème} CLAUDEZ - 6^{ème} SAINT DIZIER - 20^{ème} VOINSON Theo sur 24

2009 : Maxime 4^{ème} sur 12

2010 : Baptiste 2^{ème} sur 9

2012 : Mathis 4^{ème} - Martin 5^{ème}

2013 : Gauthier 2^{ème} - Voinson Nathan 5^{ème}

2014 : Defrance Nathan 1^{er} - Jacquemin Grégoire 3^{ème} - Guillaume Gatien 6^{ème}

Également a eu lieu dans la salle de judo le baby ping organisé par le comité des Vosges de tennis de table avec de nombreuses médailles.

Pour terminer la saison le 6^{ème} tour des inter club jeunes à Moyennoutier. 2 équipes engagées avec le remplacement de Maxime pour raison de santé. Comme d'habitude l'équipe de jeunes s'est bien battue et est prête pour la saison prochaine ; L'équipe n°1 a cédé qu'au dernier match sur Thaon et termine à la 2^{ème} place.

Bravo à tous



Cette année encore l'équipe de Dynagym a proposé divers cours de sport à la Maison des Associations de Dompain. Des cours pour tout public adulte ; quelque soit l'âge ; des animateurs de qualité qui savent s'adapter au besoin de chacun et le tout dans la bonne humeur :
Thomas Lapoirie et Maire-Christine Mayeur.

Le lundi à 10h de la gym d'entretien : Renforcement musculaire, cardio, assouplissements et relaxation dans une ambiance chaleureuse !



Le lundi à 20h la gym by Thomas : Un mix de Tabata et de Hiit (exercices d'effort intensif), du training (parcours d'exercices), du renforcement musculaire et du cardio boxing (chorégraphie de pieds-poing). Ambiance tonique en musique !!

Le jeudi à 20h15 du Pilates : Développement des muscles profonds, amélioration de la posture, assouplissement articulaire.



Cette saison, environ 65 adhérents se sont inscrits dont certains en cours d'année. Nous sommes contents de les accueillir à chaque séance et nous les remercions pour leur présence.

Au cours de la saison 2021-2022 l'équipe de Dynagym a proposé également :

- des cours gratuits pour tester avant d'adhérer ;
- des commandes groupées pour du matériel de sport ;
- des marches estivales et familiales durant les vacances de juillet et août.

Des perspectives pour la rentrée prochaine :

- ✓ des nouveaux horaires pour les cours de Thomas ;
- ✓ un nouveau cours à destination des ados.

A noter dans vos agendas !!

- Nous serons présents au forum des Associations de Dompain le 3 septembre.
- Une rentrée sportive la semaine du 5 septembre 2022.



Nous restons à votre disposition via notre boîte mail : dynagymdompain@gmail.com ou notre page Facebook.

Sportez-vous bien et au plaisir !
Audrey, Marine et Anne

INFOS MEDIATHEQUE



Médiathèque de Dompierre



Du samedi 30 avril 2022

- Anne-Marie :** Consolation / Anne Dauphine Julliard ****
Une journée particulière / Anne Dauphine Julliard ****
- Claudine C :** Trois / Valérie Perrin ****
Trois jours et une vie / Pierre Lemaitre ****
- Catherine :** La vie rêvée des chaussettes orphelines / Marie Vareille****
La Datcha / Agnès Martin-Lugand ****
- Claudine M :** L'embuscade / Emilie Guillaumin ****
- Marie-Christine :** Vinci (BD en 2 tomes) / Didier Convard ****
Le rain du diable / Jean Louis Hans ****

Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. Animation pour tous, adhérent ou non à la médiathèque.

Prochaine séance le samedi 3 septembre.



INFOS MEDIATHEQUE



Médiathèque de Dompain



Du samedi 18 juin 2022

- Anne-Marie :** Les Enfants sont rois / Delphine de Vigan ****
Mon cœur contre la terre / Eric de Kermel ****
- Claudine C :** Mémé dans les orties / Aurélie Valognes ****
Le grand monde / Pierre Lemaitre ****
- Catherine :** Je revenais des autres / Mélissa Da Costa ****
La déraison/ Agnès Martin-Lugand ****
- Claudine M :** Marie et Bronia : le pacte des sœurs / Natacha Henry****
Les chaussures italiennes / Henning Mankell ****
- Marie-Christine :** Je ne cours plus qu'après mes rêves / Bruno Combes ****
La magie du rangement / Marie Kondo ****
- Françoise :** Les folles enquêtes de Magritte et Georgette : À knokke-le-zoute ! /
Nadine Monfils****
- Colette :** Plus jamais sans elle / Mikaël Ollivier ****

Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. Animation pour tous, adhérent ou non à la médiathèque.

Prochaine séance le samedi 3 septembre.





ANIMATIONS MEDIATHEQUE

Du 8 juillet au 31 août

Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h00 - Vendredi 14h à 18h - Samedi 9h30 à 12h

Chic ! La médiathèque est ouverte tout l'été !

La mallette numérique dans votre médiathèque ! C'est très simple, vous devez être inscrit ou vous inscrire à la médiathèque, ce service est un complément aux ressources physiques disponibles. N'hésitez pas à vous renseigner.

Animations estivales

Mercredi 6 juillet

Histoires pour les tout-petits - 10h

Pour les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM.



Du mercredi 8 juillet au 31 août

Escape game aux heures d'ouverture (durée environ 1h30)

Sur les pas de Léonard de Vinci

Une escape game pour jouer en famille alliant décodage de messages, recherche d'indices, manipulation et observation.

Samedi 9 juillet

Atelier couture créative- 9h30 à 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création au 03 29 31 97 04.
Gratuit pour les adhérents

Mardi 12 juillet

Jeu de rôle : Dutch lake chronics de 13h30 à 17h

Un jeu de rôle, de suspense et d'enquête crée par un amateur du genre pour des amateurs curieux. Ce jeu est basé sur une ambiance polar des années 90 qui a pour but d'initier aux jeux de rôle, donc pas de panique si vous n'y êtes pas accoutumé. Réservation au 03.29.34.67.57.



Mercredi 13 juillet

Atelier enfants/parents : Départ en vacances ! de 14h à 16h

Réalisation à quatre mains d'un sac de plage, proposé par Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création, 5€. Réservation au 03.29.34.67.57.

Samedi 3 septembre

Club de lecture 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films, musiques ou magazines ...



EXPOSITION SONIA CLAUDE



Exposition "Éveil artistique et sensoriel"

Tarif : Gratuit

Lieu : "la Rue" - la Maison des Associations

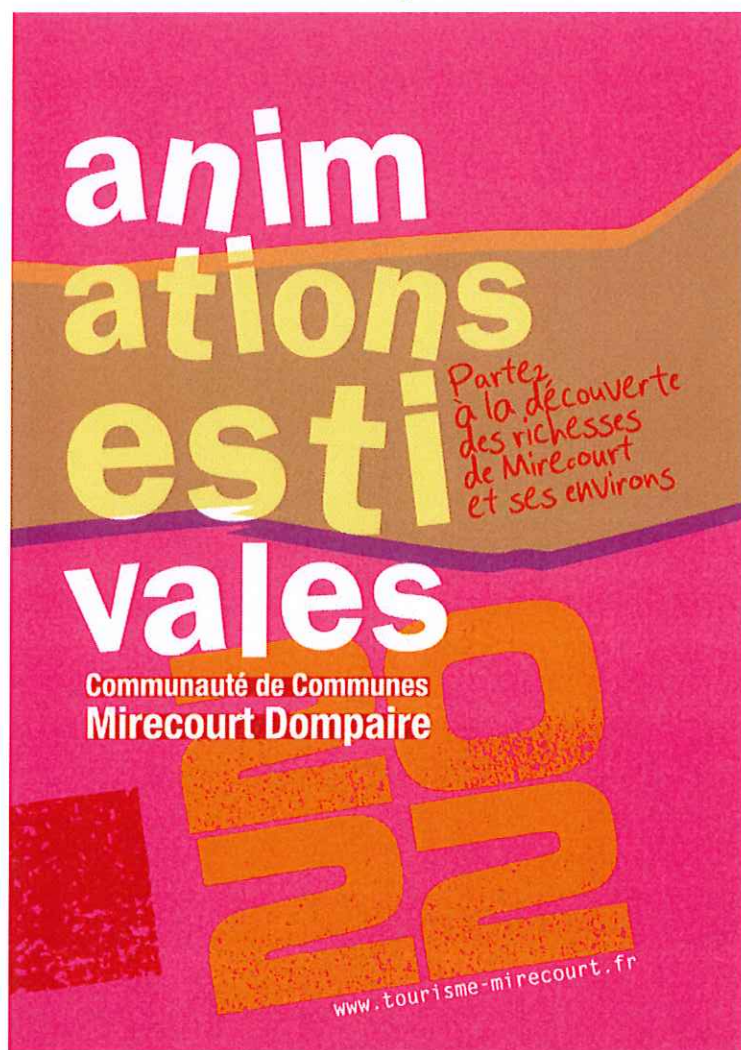
Date : Du 29 juin au 9 juillet (aux heures d'ouverture de la Maison des Associations)

Découvrez les travaux de l'artiste peintre Sonia Claude au travers d'un projet CTEAC (Contrat Territorial Educatif Artistique et Culturel) en direction de la petite enfance dont l'objectif était de découvrir de nouvelles techniques de l'art de la peinture.

Réalisation dans les 3 crèches du territoire (Ville-sur-Ilion, Mirecourt et Madegney); le Relais Petite Enfance et les médiathèques de Mirecourt et Dompain.

ANIMATIONS ESTIVALES

Communauté de Communes Mirecourt Dompain



Renseignements :

tél : 03 29 37 01 01

mail : www.tourisme-mirecourt.fr

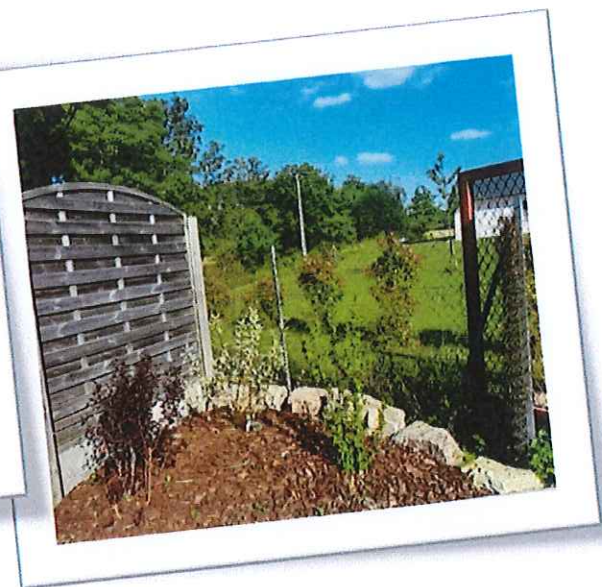
Consulter la brochure via le lien :

<https://www.tourisme-mirecourt.fr/app/uploads/tourisme-mirecourt/2022/06/brochure-animations-estivales-2022-ot-mirecourt.pdf>



Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey Edition juillet Août 2022



02 mai : des arbres et arbustes répondant aux jolis noms de Cupresso, Hibis Syriacus ou Cornus Alba, viennent agrémenter la place devant la Mairie et ses alentours



10 juin : après deux années d'absence, la fête des voisins est à nouveau organisée à Madonne

**Quelques événements
au fil des semaines...**

Les Echos de Madonne et Lamerey



08 mai : pour la première fois, le Marché aux Fleurs est organisé rue du Maréchal Leclerc



18 juin : sous une chaleur accablante, la kermesse du RPI de retour à Damas et Bettegney !



Les Echos de Madonne et Lamerey

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 07 JUIN 2022

Le **07 juin 2022** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, tous présents.

ANNULE ET REMPLACE UNIQUEMENT LA FISCALISATION D'UN MONTANT DE 22690.00 € DU SYNDICAT SCOLAIRE DE DOMPAIRE SUR LA DELIBERATION N°0804202211DU 08 AVRIL 2022

Syndicat Scolaire de Dompaire : **20 613.00 €**

MONTANT DE LA PARTICIPATION POUR LA COMMUNE DE DOMPAIRE AU SURPRESSEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer la participation au surpresseur, pour la Commune de Dompaire, à **17 286.00 €**.

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Suite à la demande de Madame Jeanne VALENTIN, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lui vendre la parcelle cadastrale n° B. 611 à l'**Euro symbolique**, les frais de Notaire restant à la charge de l'acheteur.

FISCALISATION 2022 DE LA PARTICIPATION A LA STRUCTURE INTERCOMMUNALE


Le Conseil Municipal à l'unanimité, fiscalise la participation 2022 de la Commune à la structure intercommunale suivante : SIVU pour la gestion de la Salle Polyvalente Dompaire / Madonne et Lamerey, pour un montant de **8 860.00 €**.

ENCAISSEMENT CHEQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'encaisser le chèque suivant : **chèque n° 9168562 - ALLIANZ Banque** 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex, en remboursement d'un sinistre sur la Commune, d'un montant de 792.00 €.

TARIF DES AFFOUAGES 2022-2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la taxe d'affouage à **120.00 € le lot de 20 stères**.



Les Echos de Madame et Lamerey

PARTICIPATION 2022 AUX ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES ET AUX ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES POUR LES ENFANTS DE MADONNE ET LAMEREY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à **4 Euros par jour et par enfant** (avec un plafond de 88 € par an et par enfant), la participation de la Commune pour les séjours en CLSH, ALSH, accueil loisirs et colonies de vacances agréées, pour l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer pour 2022, à hauteur de **50 Euros par an et par enfant** (jusqu'à 16 ans inclus), à l'inscription aux activités culturelles et sportives, par l'intermédiaire d'associations situées à Dompain ou Madame et Lamerey, sur justificatif de règlement.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022 POUR LE COLLEGE DE DOMPAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser les frais de transports scolaires pour les enfants de Madame et Lamerey allant au Collège de Dompain, à hauteur de **94.00 €**.

SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes aux Associations :

ADMR Dompain	220 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	240 €
ASCD	450 €
Sports Loisirs USEP	250 €
Club de Madame à Naglaincourt	100 €
Dompain Ping-Pong	100 €
Donneurs de sang	70 €
Fanfare Municipale	450 €
Judo Club	100 €
Dynagim	100 €
Loisirs Amitié Danse	200 €
Restos du cœur	250 €
Maquis de Granrupt	50 €
Ass. Militaria de Vincey	50 €
Sauvegarde Virine	50 €
Club Vosgien de la Gîte	100 €
Paris Alsace	100 €
MADHB Handball	200 €
ADAVIE	150 €
Forme et Bien être	100 €
Les amis de l'école Dompain	50 €
2 ^{ème} DB	150 €

TOTAL : 3530 €

Provision pour subvention
exceptionnelle 670 €

Les Echos de Madonne et Lamerey

EN BREF...

- ✓ Dans le précédent bulletin, nous annonçons qu'une formation serait prochainement organisée, afin de permettre au plus grand nombre de savoir comment utiliser le **défibrillateur** installé sur la façade de la Mairie. Cette formation aura lieu le :

[Samedi 16 juillet 2022, à 9h00, devant la Mairie](#)

Elle est ouverte à toutes et tous, alors, venez nombreux et nombreuses, parce que, sauver une vie, ça s'apprend. (Et en plus, le café sera offert !)

- ✓ La Lamadonienne nous informe que son prochain **vide-grenier** aura lieu le [dimanche 21 août 2022](#), sur la « **voie béton** ». Renseignements et inscriptions : René CHEVRIER au 06.19.55.35.85 ou Justine DOYEN au 06.73.25.02.54.

La fête patronale aura lieu le [dimanche 04 septembre 2022](#) (l'apéritif sera offert par les communes.)



Mairie
46 rue du Colombier
88270 MADONNE ET LAMEREY
Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



13
JUILLET

BAL POPULAIRE EN EXTERIEUR

A partir de 20H salle polyvalente de Dompaire

GRAND FEU D'ARTIFICE

*Offert par les municipalités de
Dompaire
Madonne et Lamerey*



Buvette / Restauration rapide / Lampions

DYNAGYM MARCHÉ !

Marche familiale tous les mercredis du 13 juillet au 24 août
Départ à 20h précise.



Venez partager un moment convivial dans la bonne humeur !
N'oubliez pas, les enfants sont les bienvenus.
Possibilités de faire du covoiturage depuis Dompaire.

Ouvert à tous !!

DATES ET LIEUX

DES RENDEZ-VOUS

- Le **13/07** : Salle polyvalence de Dompaire
 - Le **20/07** : A l'église de Pierrefitte
 - Le **27/07** : A la Brasserie de Ville-sur-Ilлон
 - Le **03/08** : A l'église de Saint Vallier
 - Le **10/08** : Place de l'église à Damas-et-Bettegney
 - Le **17/08** : à l'église de Bouzemont
 - Le **24/08** : à l'église de Gugney aux-Aukx
- ⇒ Départ à 17h suivi d'un pique-nique



POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONTACTER
ANNE AU 06-03-86-13-53 OU VIA LA PAGE FACEBOOK DE DYNAGYM

ALSH

été 2022

Commune de DOMPAIRE



JUILLET

AOÛT

! Semaine 1 / du 11 au 15*

Inscriptions clôturées le 24/06

Sortie à la «Ferme Aventure»
à la Chapelle-aux-Bois

Semaine 2 / du 18 au 22*

Inscriptions clôturées le 02/07 à 11h

Sortie à la confiserie de Darney
et à la «chèvrerie des Granges»
de Saint Baslemont

Semaine 3 / du 25 au 29*

Inscriptions clôturées le samedi 09/07 à 11h

Sortie au Pôle Sport Nature
à Pierre-Percée (Pays des lacs)
*Bouée tractée, kayak, kart à pédales,
bumper-ball, mini-golf...*

Semaine 4 / du 01 au 05*

Inscriptions clôturées le samedi 16/07 à 11h

Sortie au «Chemin de fer forestier»
à Abreschwiler
*Promenade touristique en train à vapeur
dans les forêts du massif du Donon*

Semaine 5 / du 08 au 12*

Inscriptions clôturées le 23/07 à 11h

Sortie au WAM-PARK de Thaon
*Jeux gonflables sur l'eau, stand up paddle
toboggans et tyroliennes aquatiques...*

! Semaine 6 / du 16 au 19*

Inscriptions clôturées le 30/07 à 11h

Sortie à Fraispertuis City

! Attention, semaines de 4 jours

*Toute inscription en dehors de ces dates ne pourra être acceptée.
Nous avons des engagements à tenir auprès de nos prestataires de restauration.
Merci de votre compréhension.

Inscriptions, renseignements et tarifs auprès de la Mairie de Dompain
au 03 29 36 50 54 ou par mail sur mairie.dompain@orange.fr

Attention : l'inscription ne sera validée qu'après règlement de la facture préétablie par la mairie de Dompaire (fournir impérativement les bons CAF ou MSA dès l'inscription).

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des différentes aides ou subventions telles que les subventions communales, les subventions des comités d'entreprise, les subventions MSA, l'Aide au Temps Libre (CAF) et les Chèques CESU.

Inscriptions : - par coupon (voir ci-dessous) dûment rempli à retourner à la mairie de Dompaire (32 Rue Charles Gérôme 88270 DOMPAIRE)
 - par téléphone au 03 29 36 50 54
 - par mail à mairie.dompaire@orange.fr

Accueil de loisirs été 2022

SEMAINE	ADRESSE	TARIF	RÉSERVATION	SEMAINE	ADRESSE	TARIF	RÉSERVATION
1	Dompaire	70 €		5	Dompaire	80 €	
	Extérieur	85 €			Extérieur	95 €	
2	Dompaire	80 €		6	Dompaire	75 €	
	Extérieur	95 €			Extérieur	90 €	
3	Dompaire	85 €					
	Extérieur	100 €					
4	Dompaire	85 €					
	Extérieur	100 €					

Signature(s) :

ENFANT(S)

NOM :

Prénom(s) :

Date(s) de naissance :

PARENT(S)

NOM(S) et Prénom(s) :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

N° Allocataire CAF :

ALSH été 2022

Commune de DOMPAIRE



PROGRAMME



COMMUNE DE
DOMPAIRE



Habitat



Activités
économiques

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Mobilité



Patrimoine



Environnement

BULLETIN COMMUNAL
SPECIAL PLU - JUIN 2022



Où en sommes-nous et comment s'informer et s'exprimer sur le projet ?

Depuis la fin de l'année 2021, **les élus ont travaillé à l'élaboration des plans de zonage et à la rédaction du règlement** écrit qui permettent de fixer les règles de constructions sur le territoire.

Aujourd'hui, **le projet de révision du PLU est en cours de finalisation et la commune souhaite présenter ce projet aux habitants de Dompair.**

Vous êtes invités à prendre connaissance des réflexions pour la révision du Plan Local d'Urbanisme et à vous exprimer sur les projets et les propositions envisagés.

Une **réunion publique** sera animée par
les élus et le bureau d'études le
Jeudi 07 Juillet 2022 à 18h30
à la Salle des Fêtes

Les **éléments constitutifs du Plan Local d'Urbanisme** sont mis à disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à l'arrêt du PLU en conseil municipal.

Un **cahier de concertation** est à la disposition de tous en mairie pour y inscrire vos remarques, vos idées, vos suggestions et vos requêtes.

Des **remarques et demandes** peuvent être transmises à la commune par **courrier** à l'adresse suivante : **Mairie - 32 rue Charles Gérôme - 88 270 DOMPAIRE** ou **par mail** à l'adresse suivante : **mairie.dompair@wanadoo.fr**

ATTENTION : Seules les remarques écrites pourront être prises en compte

Comment le PLU traduit-il le projet de la commune ?

Le zonage définit les différentes zones du PLU

Le zonage du PLU se décompose en quatre zones principales :

Les zones urbaines mixtes

Elles sont identifiées par un nom de zone qui commence par la lettre U. Immédiatement constructibles, elles peuvent être destinées pour l'habitat, les équipements et les activités.

La zone d'urbanisation future

Elle est identifiée par un nom de zone qui commence par les lettres AU. Elle identifie les terrains destinés à être urbanisés mais ne présentant pas une desserte par les réseaux suffisante (assainissement, eau potable, ...).

La zone naturelle

Elle est identifiée par la lettre N. Elle correspond aux terrains naturels et forestiers à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels.

La zone agricole

Elle est identifiée par la lettre A. Elle correspond aux terrains, desservis par les réseaux ou non, destinés à l'activité agricole et à la construction des bâtiments qui y sont liés.

Le règlement précise les règles applicables à chaque zone

Au sein de chaque zone, des secteurs ont été créés afin d'affiner le zonage. Des réglementations distinctes pourront s'appliquer dans les différents secteurs d'une même zone.

Mon terrain est-il constructible pour une habitation ?

Ma parcelle est en zone UA :

Mon terrain est constructible. Je vérifie s'il y a des recommandations particulières, telles que des Servitudes d'Utilité Publique.

Ma parcelle est en zone IAU :

Mon terrain sera constructible lorsque tous les réseaux seront existants (voirie, eau, électricité...). Je me renseigne en mairie.

Ma parcelle est en zone N :

Mon terrain est inconstructible pour mon habitation.

Mon terrain est-il constructible pour une activité ?

La zone urbaine UA autorise les activités économiques (artisanat, commerce...) sous conditions. Je me renseigne auprès de la mairie afin de prendre connaissance des activités autorisées et des règles spécifiques qui s'y appliquent.

Je suis exploitant agricole ou viticole et j'ai des projets de constructions liés à mon activité

Mon activité est existante en zone urbaine, je peux l'étendre sous conditions. Je privilégie les constructions agricoles et viticoles dans la zone agricole A qui lui est dédiée. Je me renseigne auprès de la mairie et de la Chambre d'Agriculture.

Ces éléments vous seront présentés en détails lors de la réunion publique du Jeudi 07 Juillet 2022

Compagnie des Joli(e)s Mômes

UN ÉTÉ WAOUH !

STAGES THÉÂTRE

EN VOITURE SIMONE !

Pour les 8-10 ans
Du 11 au 15 Juillet 2022

ROULE MA POULE !

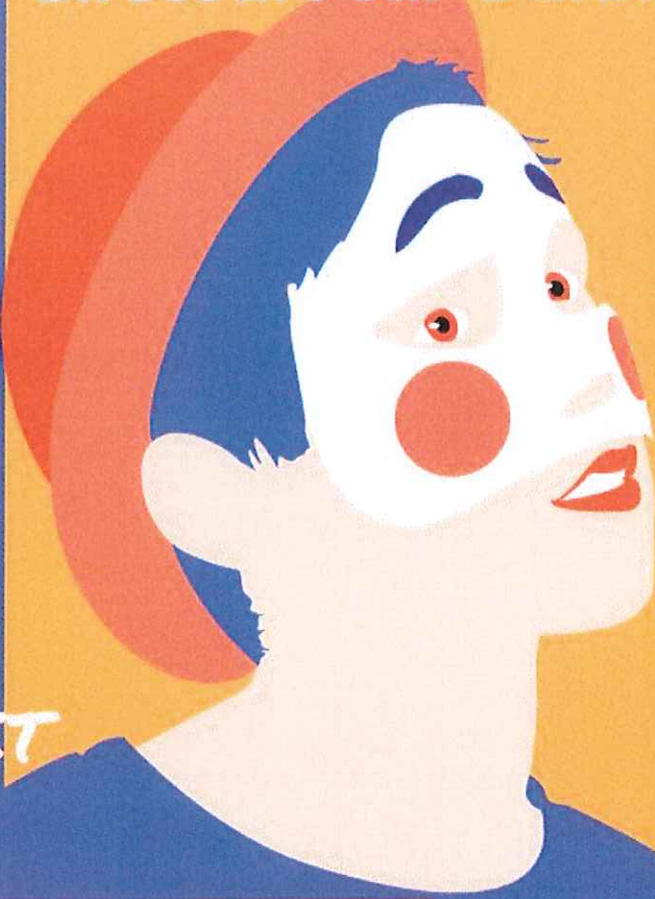
Pour les 11-15 ans
Du 15 au 24 Juillet 2022

Dompaire

Girecourt-sur-Durbion



ET



STAGE BRICOLAGE

DES MAINS D'OR ET DES AMPOULES !

Pour les 12-18 ans
Du 26 au 30 Juillet 2022

Lépanges-sur-Vologne

**PLUS
D'INFOS**

[www.compagniedesjolie\(m\)s.com](http://www.compagniedesjolie(m)s.com)
0688478929
[contact@compagniedesjolie\(m\)s.com](mailto:contact@compagniedesjolie(m)s.com)
ou sur facebook @ciedesjolie(m)s



EN VOITURE SIMONE !
Stage de création théâtrale
POUR LES 8-10 ANS



Création des enfants par les enfants !
Apprendre à créer par soi même, voilà
une bonne idée ! Apprendre à créer en
s'amusant, c'est encore mieux.

Répétitions : du 11 au 15 juillet, tous les jours,
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, à la salle
culturelle de la Communauté de Communes
de Dompaire.

Représentation finale le 15 juillet à Dompaire.
Travail avec Pascale Moreno, comédienne.

ROULE MA POULE !
Stage de création théâtrale
POUR LES 11-15 ANS



Création d'un spectacle de rue :
Une place, une scène, ta scène,
l'imagination d'une troupe. Et hop, un
spectacle ! A jouer, comme de vrais
saltimbanques, dans l'euphorie du soir.

Répétitions : du 15 au 23 juillet, sauf les 17 et
20 juillet, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
à la salle des fêtes de Girecourt-sur-Durbion.

Représentations les 23 et 24 juillet.
Travail avec Charlène Grunenwald,
comédienne et musicienne.

DES MAINS D'OR ET DES AMPOULES !
Stage de bricolage - création artistique autour du Tambouille Festival
POUR LES 12-18 ANS

À partir d'éléments du quotidien, les jeunes pourront laisser libre cours à leur imagination pour
investir visuellement le Tambouille Festival qui aura lieu du 29 juillet au 7 août.

Stage du 26 au 30 juillet à la salle du rendez-vous des villageois à Lépanges-sur-Vologne +
présence sur le festival les 29 juillet à Champ-le-Duc et le 30 juillet à Lépanges-sur-Vologne pour
les installations. Travail avec un artiste plasticien.

INFOS PRATIQUES

Les stages s'adressent aux comédiens et bricoleurs, **débutants ou pas.**

Transport possible des stagiaires entre Epinal et Girecourt-sur-Durbion (Stage « Roule ma poule »),
entre Domèvre-sur-Avière et Dompaire (Stage « En voiture Simone »), et entre Epinal et Lépanges-sur-Vologne
(Stage « Des mains d'or et des ampoules ») matin et soir (arrêts dans toutes les communes du trajet).

Participation financière: Tarification en fonction du quotient familial

Roule ma poule : quotient < 640€ : 144€ / quotient entre 640€ et 1000€ : 189€ / quotient > 1000€ : 240€

En voiture Simone et Des mains d'or et des ampoules ! : quotient < 640 : 90€ /
quotient entre 640 et 1000 : 118€ / quotient > 1000 : 150€

Repas tirés du sac, goûters offerts. Chèque culturel (50€) de la Carte ZAP 88 et chèques vacances acceptés.

Note : Présence obligatoire de tous les participants sur l'ensemble du stage

Contrat d'Engagement Jeune

Pourquoi ?

Pour accéder à un emploi durable et à l'autonomie



C'est quoi ?

Des points réguliers avec un conseiller
Des activités dans la semaine
Des stages en entreprises...

Comment ça se passe ?

Parles-en à ton ou ta conseiller(e)

Pour qui ?

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Ou moins de 30 ans si tu es en situation de handicap ?

Ni en emploi durable, ni en formation



Combien ?

Jusqu'à 500€ / mois

Et où ?

Ta Mission Locale peut te recevoir à la

Maison France Services,
3 rue Charles Gérôme,
DOMPAIRE

uniquement sur rendez-vous
Tél: 03.29.82.23.05

#1jeune1solution



Le Contrat d'engagement c'est dans ta Mission Locale



MISSION LOCALE
DU BASSIN D'EMPLOI D'ÉPINAL

www.mission-locale-epinal.fr
[@missionlocaleepinal](https://www.instagram.com/missionlocaleepinal)



Le Réseau
des Missions
Locales



Groupement de gendarmerie départementale des Vosges Thesee : la plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries



Victime d'une e-escroquerie ? Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement. Il vous suffit de vous rendre sur la rubrique « Arnaque sur internet » du site du service public et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

Qu'est-ce qu'une e-escroquerie ?

- **Piratage de compte mail ou de réseau social avec demande d'argent :**
Votre adresse mail ou votre profil sur les réseaux a été piraté et de l'argent a été demandé à un de vos contacts en votre nom.
- **Escroquerie à la petite annonce, faux acheteur ou faux vendeur :**
Vous avez été escroqué(e) par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.
- **Fausse location :**
Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne.
- **Ransomware :**
Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée
- **Chantage en ligne :**
Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur.
- **Escroquerie aux sentiments :**
Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent.
- **Faux site de vente :**
Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux.

Une prise en charge par des gendarmes experts

Si vous êtes un particulier et que vous faites face à une escroquerie sur internet, vous pouvez déposer en quelques clics votre plainte en ligne. Comment faire ?

- 1) Se rendre sur la rubrique « Arnaque sur internet » du site du service public ;
- 2) Se laisser guider pour personnaliser votre démarche ;
- 3) S'identifier grâce à France Connect et ses fournisseurs d'identité (impôts, AMELI, La Poste...) ;
- 4) Remplir le formulaire ;
- 5) Après validation par un enquêteur, vous recevez votre plainte dans votre espace personnel.

A savoir : vous avez aussi la possibilité de faire un signalement de manière anonyme.

Votre déclaration est importante et contribue, grâce à une expertise centralisée, à une recherche plus efficace des auteurs.



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE


Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 **03 29 36 50 54** - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 **03 29 36 61 44**

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 **03 29 34 67 57** - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h


 **03 29 36 69 99**

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Lundi au vendredi 9h à 12h

 **03 29 36 69 99** - msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RENAUD Johanna  **03 29 38 54 55**

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine  **03 29 82 23 05**

Conciliateur de justice DEMARCHE Francis  **03 29 36 69 99**

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 **03 29 38 54 55**